

# au fil <sup>77</sup> de la Cause

Le Journal  
du Tholonet

DOSSIER

# Finances

[www.letholonet.fr](http://www.letholonet.fr)

Juin / Septembre 2018

## Les Nuits Musicales Du Tholonet 2018

Parc du Château du Tholonet



- **Vendredi 29 juin 2018 - 21h00**  
**Opéra mon amour** \*  
Paulus COERTIN - soprano, Luca LOMBARDO - ténor, Anita SKRYANE - piano  
Héros et héroïnes du répertoire lyrique : Bizet - Gounod - Mozart - Puccini - Verdi  
Entrée libre


- **Samedi 30 juin 2018 - 21h00**  
**Françoise ATLAN et le groupe des Bibilikas**  
Musique séfarade et arabo-andalouse



Ensemble vocal du Tholonet "Crescendo". Thème : le voyage  
Ensemble vocal Frejus-St Raphaël "Esterelence"  
Participation 2018
- **Dimanche 1er juillet 2018 - 21h30**  
**Orchestre philharmonique du Pays d'Aix** \*  
Direction Jacques CHALMEAU  
Franz SCHUBERT : symphonie n°1 182 en Ré majeur  
Felix MENDELSSOHN : symphonie n°1 op 11 en Do majeur  
Entrée libre



\* Journées intercommunales - Métropole Aix-Marseille

Avec le soutien de



**Vendredi 13 juillet - 20h30**  
 Place du marché  
 • Concert avec le Big Band 13



**Dimanche 9 septembre**  
 • Matinée des associations,  
 aïoli et route Cézanne piétonne



**SOMMAIRE**

au fil <sup>77</sup>  
de la Cause  
Le Journal  
du Tholonet

Couverture : le carnaval des écoles

Agenda ..... 2

3 questions à ..... 3

**DOSSIER**

Finances ..... 4 à 5

Environnement ..... 6 à 7

Fête du village ..... 8 à 9

Au fil du temps ..... 10 à 11

Le fil de la récré ..... 12 à 13

Au fil des assos ..... 14 à 17

Infos pratiques ..... 18

**Novembre : Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918**



En vue de la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, nous faisons appel à nos concitoyens pour nous prêter des objets, uniformes, correspondances, photographies de membres de leurs familles ou proches.  
 Une exposition aura lieu salle Ferrat courant novembre. L'APVCT proposera un spectacle ayant reçu le label du Conseil départemental. Renseignement : 04 42 90 72 30



## Moulin Cézanne

**JUIN** : du 1<sup>er</sup> au 7 : Marcel Differt  
 du 8 au 14 : Laetitia Bovée et Eric Blanchet  
 du 15 au 28 : Anne Laure Fink.

**JUILLET** : du 29 juin au 5 juillet : Philippe Flautre, Olivier Mas, Laurence Lombardo et Marielle Maraga.  
 du 6 au 12 : Les peintres de l'Arc  
 du 13 au 26 : Laure Willems.

**AOÛT** : du 27 juillet au 9 août : Alain Descroix et Monique Delteil.  
 du 10 au 16 : Gisèle Alfieri  
 du 17 au 23 : Patrick Cauquil

*Ouvert de 15h à 18h (plus selon la disponibilité des artistes)*



### 3 questions à... Michel Légier, Maire du Tholonet

#### 1) M. le Maire, vous avez été dans l'obligation de réduire le nombre de Fil de la Cause. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Comme dans la plupart des communes en France, tous les budgets de fonctionnement ont dû être réduits, le service communication connaît le même sort. C'est dommage mais nos finances ne nous permettent pas de faire autrement. Néanmoins, les habitants du Tholonet ont toujours accès à toutes nos informations via notre site Internet qui est régulièrement mis à jour ([letholonet.fr](http://letholonet.fr)). On y retrouve toutes les informations utiles, culturelles, sportives, citoyennes etc. et les événements communaux y sont systématiquement annoncés et relatés. Notre commune doit aussi évoluer et utiliser les outils de communication d'aujourd'hui. Enfin, nous avons fait une demande de subvention auprès du conseil départemental pour pouvoir mettre un panneau numérique d'informations. Nous sommes dans l'attente de sa réponse.

#### 2) M. le Maire, vous avez décidé de supprimer la collecte des encombrants chaque premier mercredi du mois. Pourquoi ?

Nous ne supprimons pas la collecte des encombrants, nous modifions le mode de ramassage. Nous faisons face à trop d'incivilités : certaines personnes mettent leurs encombrants sur le bas-côté ou sur les trottoirs plusieurs heures, voire plusieurs jours avant ce fameux premier mercredi du mois. C'est une pollution visuelle inacceptable, cela encombre certains trottoirs et il arrivait même parfois que les piétons ne pouvaient plus passer !

#### 3) Et le budget 2018 ?

Avec la réduction des dotations de l'Etat et de certaines subventions d'investissement, le transfert de compétences à la Métropole Aix Marseille Provence, et des données inconnues pour l'avenir avec notamment la suppression de la taxe d'habitation... le budget 2018 de la commune du Tholonet a été particulièrement difficile à ficeler mais nous y sommes arrivés au prix de gros efforts.

*Daniel Guez, Premier adjoint s'exprime à ce sujet en pages 4 et 5 de ce numéro.*



### Débroussailliez pour votre sécurité

La saison estivale approche avec ses bons côtés, chaleur, vacances, et ses inconvénients, les incendies de forêts. Nous vous rappelons que le débroussaillage réglementaire est le seul moyen efficace pour vous protéger des feux de forêts à condition qu'il soit correctement effectué. Vous devez être conforme à l'arrêté préfectoral n°2014316-0054 du 12 novembre 2014 avant le 30 juin de chaque année, si vous habitez une zone soumise au débroussaillage. La quasi totalité de la commune est soumise aux Obligations Légales de Débroussaillage.

**N'oubliez pas que la mairie est là pour vous conseiller.**



CCFF

Vous aimez votre village,  
vous voulez être utile....  
Le CCFF recrute !

Le Comité Communal des Feux de Forêt  
doit renouveler son équipe de bénévoles.

#### Vos missions ?

- Intervenir sur les feux naissants
- Guider et assister les secours
- Surveiller les massifs par des patrouilles les jours à risque
- Sensibiliser le public sur les dangers des incendies de forêt

*Pour en savoir plus, contacter  
Guy Bonnaud, Conseiller municipal,  
au 06 42 66 48 12.*

# Finances

## Une situation budgétaire compliquée

Le conseil municipal, dans ses séances des 26 mars et 7 mai 2018 a voté définitivement le budget de la commune pour l'année 2018 et a clôturé le budget annexe Eau et Assainissement qui est transféré depuis le 1<sup>er</sup> janvier à la métropole Aix-Marseille.

Les comptes administratifs ont été confirmés par le receveur municipal.

Le nouveau budget a été largement débattu en commission municipale, il marque **un tournant important dans la gestion financière de la commune** en raison :

- d'un manque total de visibilité pour les années à venir,
- d'un transfert de compétences vers la métropole accompagné par une forte réduction de notre Attribution de Compensation (A.C)
- d'une nouvelle réduction brutale de la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat,
- d'une réduction des subventions d'investissement accordées par la Métropole puis repoussées sans précision de date.

Détail recettes fonctionnement principaux postes

	Attribution Métropole	TH/TF*	DGF*	Autre	TOTAL
2013	748 159,00 €	1 255 722,00 €	194 103,00 €	91 116,47 €	2 289 100,47 €
2014	725 250,00 €	1 342 286,00 €	178 172,00 €	81 623,00 €	2 327 331,00 €
2015	728 069,00 €	1 432 708,00 €	125 656,00 €	79 578,74 €	2 366 011,74 €
2016	739 447,00 €	1 589 646,00 €	72 104,00 €	109 989,74 €	2 511 186,74 €
2017	702 079,00 €	1 505 808,00 €	22 268,00 €	130 918,76 €	2 361 073,76 €
2018	480 000,00 €	1 550 000,00 €	83,00 €	119 700,00 €	2 149 783,00 €

\*TH : Taxe d'habitation - TF : Taxe foncière - DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

Face à cette situation préoccupante des arbitrages indispensables ont été réalisés afin de réduire nos dépenses de fonctionnement et de limiter l'utilisation de nos fonds propres en investissement.

## Ainsi le budget 2018 se caractérise par :

- une réduction de 18% des charges à caractère général
- une réduction de 9% des aides aux associations. Les demandes nouvelles n'ont pas pu être prises en compte.
- un autofinancement limité à 300 000 €/an en investissement

## Fiscalité communale

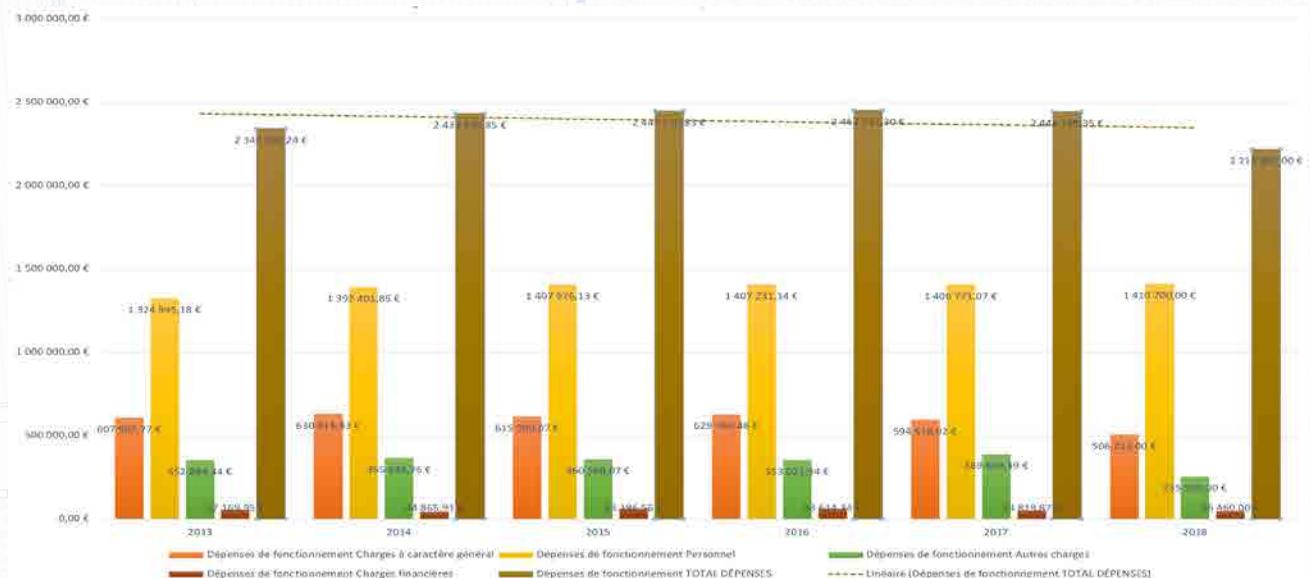
Les taux de prélèvement ont été maintenus et restent inchangés depuis 2014.

Taxes communales	Taux	Bases	Produits
<b>Taxe d'habitation</b>	9.70	5 572 000 €	540 484 €
<b>Taxe Foncière Bâti</b>	18.91	5 173 000 €	978 214 €
<b>Taxe Foncière non Bâti</b>	30.23	30 100 €	9099 €

Durant cet exercice budgétaire nous resterons très vigilants sur l'évolution du transfert des compétences et leur cout vers la métropole Aix-Marseille ainsi que sur les incidences de la suppression annoncée de la taxe d'habitation.

La bonne réalisation de ce budget permettra de préserver les grands équilibres financiers de la commune et son autonomie pour les prochaines années.

## Évolution dépenses de fonctionnement 2013/2018



Daniel Guez, 1<sup>er</sup> adjoint,  
délégué aux finances

# Collecte des encombrants

Dans le cadre de l'amélioration des services de collecte, la collecte des encombrants sur la commune a été modifiée depuis le 16 avril.

La collecte des encombrants s'effectue désormais sur rendez-vous, auprès du 0810 00 31 10.

Dès lors il n'y aura plus de collecte les premiers mercredis de chaque mois.



## **Petit rappel :**

*Les encombrants sont des déchets qui, en raison de leur poids, de leur volume, ou de leur nature (gros électroménager, mobilier imposant, etc.) ne peuvent être pris en compte par la collecte régulière des ordures ménagères.*

*Ils doivent être déposés dans les déchèteries du Pays d'Aix où ils seront valorisés.*

En effet, vos encombrants peuvent, s'ils sont en mauvais état, être valorisés par matière (bois, fer,...) et si leur état le permet être réemployés pour avoir une nouvelle vie. Des caissons dédiés au réemploi sont disponibles sur certaines déchèteries.

Des structures comme les ressourceries collectent, réparent et revendent à faible coût ces objets.

Dans le cadre de la politique de prévention des déchets, le Territoire du Pays d'Aix a signé en 2017 des conventions avec 4 structures de réemploi multi-flux :

- Emmaüs à Cabriès,
- Evolio à Gardanne et caisson dédié sur la déchèterie de Gardanne,
- Histoire sans fin à Venelles et caissons dédiés sur les déchèteries de Peyrolles en Provence, Eguilles, Venelles et local spécifique sur la déchèterie des Pennes Mirabeau,
- Elan Jouques à Jouques.

De plus, un nouveau caisson du réemploi a été installé à la déchèterie de la Parade lors de sa rénovation en 2017.

Ce sont 1 853 tonnes qui ont ainsi été détournées des circuits de collecte et de traitement en 2017, dont 1 118,5 tonnes réemployées.

*Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Contactez votre pôle de proximité au 0 810 00 31 10. L'enlèvement des encombrants trop gros pour entrer dans un véhicule léger sera effectué gratuitement sur rendez-vous.*

# Plan Communal de Sauvegarde

Employés municipaux et élus « en crise ».

Des exercices de gestion de crise pour aguerrir les acteurs communaux.

Fin novembre et début décembre derniers des élus et des employés municipaux se sont frottés à la gestion de crise.

Des pluies diluviennes, des orages violents... cette situation s'est déjà produite sur le bassin versant de la Torse sur Aix-en-Provence en septembre 93 : en une nuit 200 mm d'eau étaient tombés. Si une telle catastrophe se reproduisait, nos barrages Zola et Bimont n'auraient aucun effet protecteur.

Un exercice de gestion de crise face à une telle situation a donc été mis en place avec la création d'une cellule de crise à la Mairie. Objectif : tester la pertinence de ce plan et la réaction des intervenants durant son activation.

Pour augmenter le niveau de stress des participants, un observateur de la DREAL avait été mandaté par la Préfecture.

Un entraînement permet d'améliorer les procédures, les fiches action, annuaires, cartographies,... ainsi que notre maîtrise des situations exceptionnelles.

Dans la foulée, la commune du Tholonet a participé à un exercice organisé par la Métropole Aix-Marseille et l'ENSOSP, sur le site de l'ancienne base aérienne aux Milles.

Même si l'organisation d'un PCS est bien maîtrisée sur le papier et lors des exercices par les fonctionnaires et les élus, sa réussite dans son application lors d'un événement réel dépendra fortement de l'implication de nos concitoyens.

Nous constatons que lors de catastrophes naturelles ou industrielles des bénévoles, non sinistrés, se présentent spontanément sur les lieux des sinistres ou dans les mairies concernées pour apporter leur aide.

Nous pensons que si notre commune est un jour impactée, cet élan de générosité se manifesterait comme ailleurs et nous souhaitons donc l'organiser par avance afin d'être encore plus efficace.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons un questionnaire pour connaître vos compétences actuelles ou passées si vous êtes à la retraite, si vous êtes commerçants ou entrepreneurs, les moyens matériels que vous pourriez mettre à disposition de la collectivité, engins, hébergements, restauration afin de mieux connaître les capacités propres de notre commune. A savoir que la fourniture de denrées ou autres prestations feraient l'objet de réquisitions du maire suivies d'indemnisations.

Parallèlement, nous renouvelons le recensement des informations nécessaires pour mieux vous aider en cas de crise. Seulement un tiers de concitoyens ont répondu à nos précédentes tentatives. Merci donc à ceux qui ne l'ont pas fait de répondre à cet autre questionnaire joint.

Le PCS est un document complexe dans lequel est écrite la manière de gérer une crise, ce qu'il y a lieu de faire lorsqu'un événement dangereux est annoncé ou s'est produit, pour mettre en sécurité les habitants menacés.

C'est la sauvegarde, elle est à la charge de la commune dans la mesure de ses moyens, le secours est, quant à lui, de la responsabilité des services nationaux, régionaux et départementaux.

L'écriture de notre PCS a demandé un investissement important en temps, aux élus et aux employés municipaux, et demandera encore beaucoup de temps, chaque année, pour son maintien à jour, son amélioration et pour sa maîtrise par des exercices.

Un événement, d'origine naturelle ou anthropique, provoque une situation de crise brutale telle que la société se trouve soudainement dépassée, désorganisée. L'organisation des secours et du retour à la normale demande la mise en place de moyens exceptionnels et des coûts de réparation colossaux.

Bien sûr, les services de secours arriveront sur les lieux de la catastrophe, mais les désordres occasionnés peuvent gêner considérablement leur progression et ainsi accroître pour vous et votre famille un sentiment de solitude voire d'abandon.

La préparation à la gestion de crises est une responsabilité partagée, elle incombe certes aux pouvoirs publics, la commune prend bien évidemment sa part dans la mesure de ses moyens, mais également à chaque citoyen, car le premier maillon de la sécurité civile, c'est vous !

Toutes les familles peuvent et doivent anticiper la catastrophe en se préparant et en travaillant ensemble comme une véritable équipe, le premier coéquipier étant la commune.

Il faut donc que vous vous appropriiez les consignes de sécurité et que vous les respectiez à la lettre.

Des guides ont été conçus par nos institutions pour vous aider à mieux vous préparer face à un événement majeur, à vous équiper et à concevoir votre Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) comme le fait votre mairie en élaborant son Plan Communal de Sauvegarde. Ces guides sont accessibles sur internet ou à la mairie.

Si vous n'avez pas reçu l'ordre de vous confiner, vous serez alors en mesure d'évacuer votre habitation dans l'urgence en emportant le minimum vital, papiers personnels inclus, dans un « sac d'urgence familial » que vous aurez préparé en toute sérénité.

Imaginer le pire et s'y préparer n'est pas un signe de pessimisme débordant mais une façon d'aborder l'avenir sereinement.

Plus d'informations sur le site <http://www.risquesmajeurs.fr/>

Guy Bonnaud,  
conseiller municipal

# Vendredi 15 juin

20h45 - Salle Pezet

## Théâtre

En ouverture de la fête du village, la Troupe des Tréteaux du Tholonet (les 3 T) jouera « L'auberge du Caramel », une pièce en trois actes de Jean-Luc Pecqueur.

**Comique de situations :** Des religieuses ont décroché l'autorisation de prendre quelques jours de congés exceptionnels car les locaux de leur congrégation sont en travaux... Mais voilà : faire une réservation dans une auberge par internet n'est pas forcément à la portée de n'importe qui... et la surprise va être grande... D'autant que des imprévus impensables surviennent... Heureusement, le père archevêque, qui a autorisé cette sortie exceptionnelle, ne connaît que la mère supérieure et pas les sœurs de la congrégation...

Entrée libre.

Cette pièce sera également rejouée par la troupe des 3T le vendredi 22 juin 2018 à 20h45 salle Pezet



# Samedi 16 juin

À partir de 8h30 - Parc des sports



De 9h à 11h - Concours de Pêche

**11h30:** remise des prix du concours de pêche, rafraîchissement offert sur place.

Inscription obligatoire auprès d'Agnès Lemoine au 04 42 90 72 30 du 1<sup>er</sup> au 15 juin.

De 14h à 18h - Stade de football  
Tournoi de foot (coupe du Maire)

## Repas et soirée dansante

- 19h : apéritif
- De 19h30 à 21h45 : repas (voir menus et modalités d'inscriptions en page 9)
- De 22h à 2h : soirée dansante



# Dimanche 17 juin

## Ferrageon

- **11h : concert**  
de l'Harmonie Municipale Aixoise.
- **12h15 :**  
À l'issue du concert, un apéritif sera offert à la population..
- **14h : Concours de pétanque (coupe du Maire)**  
Inscriptions auprès du Cercle de l'Union



# Menus

## Repas Adultes

- **Entrée Froide :** salade exotique aux crevettes roses, surimi et ananas servie dans son bocal.
- **Plat Chaud :** suprême de Pintadeau fermier et son jus infusé au romarin, millefeuille de pommes aux cèpes tomate provençale
- **Fromage :** sur Lit de salade craquante
- **Dessert :** tarte Tatin servie tiède sur lit de crème anglaise.

*Pain / Évian / vin Coteaux d'Aix Rouge / rosé / café*

## Repas Enfant

- **Assiette de Charcuterie :** Quiche lorraine
- **Plat Chaud :** Suprême de poulet rôti et gratin dauphinois
- **Dessert :** Tarte au flan

## Prix des repas

Habitant de la commune : adulte : 10€ /  
enfant moins de 13 ans : 5€  
Hors commune : adulte : 25€  
enfants moins de 13 ans : 10€

**Inscriptions :** du 1<sup>er</sup> au 14 juin dans le bureau des associations au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Duby, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

**Paiement :** par chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces (l'appoint si possible)

Etablir à l'avance la liste des convives en précisant s'ils sont de la commune ou pas, leurs noms et prénoms et leur nombre.

*Pour plus de renseignements, contacter Agnès Lemoine au 04 42 90 72 30*

# Les 50 ans du club Seniors



1967/2017 : le club ES13 des seniors du Tholonet a fêté son 50<sup>e</sup> anniversaire en présence de Jean-Claude Feraud, vice-président du conseil départemental, en charge des seniors, de Patricia Saez conseillère départementale, Bertrand Wolkowitsch, administrateur de l'ES13, Virginie Caulas, animatrice ES13 et Michel Legier, maire du Tholonet. Une rétrospective des animations proposées lors des années 2000 a été présentée à partir des photos offertes par les adhérents. Mélancolie et joie étaient au rendez-vous. Après les discours et la remise d'une plaque commémorative et d'un magnifique bouquet offerts par l'ES13, le traditionnel partage du gâteau d'anniversaire a clôturé cette réunion.



## Le club des seniors au Relais bleu

C'est au Relais Bleu que par un beau jour de février le club des seniors s'est rendu pour déguster un excellent repas comme Laurent sait si bien préparer.

Comble de délicatesse, chaque convive s'est vu offrir une fleur. Pour finir le vin pétillant de Trets a été "offert par la maison !".

**Au menu :** délicieuses pizzas, charcuterie fine, sans oublier la fameuse daube servie avec les pâtes fraîches de Gamba, qui vient chaque samedi au marché.

*Un vrai délice ! Merci Laurent.*

# Carnaval des écoles

Ce vendredi 6 avril, la fête battait son plein dans la cour de l'école du Tholonet.

Au son d'une musique endiablée, princesses, centurions, Zorro, pirates, clowns, nounours, bagnards, danseuses espagnoles, poissons etc....chantaient et dansaient à tue-tête sur des rythmes de samba et de batucada.

Les parents d'élèves avaient confectionné des gâteaux tous plus beaux et délicieux les uns que les autres.

Tout le monde s'est régalé et a mangé avec bon appétit .

*Un grand merci aux parents pour leur collaboration et à la municipalité qui a offert les boissons et l'animation musicale.*



# Sainte Agathe

Les dames du Tholonet ont fêté la Ste Agathe.

Le vendredi 9 février, le restaurant « La plantation » a accueilli 74 femmes du Tholonet réunies pour fêter Sainte Agathe.

Sainte Agathe est la patronne des nourrices et le symbole même de l'oppression et des diverses souffrances que les femmes ont subies pendant bien des siècles par la volonté de la gent masculine... La tradition veut que ce jour-là les femmes du village organisent un grand repas. En général, le repas n'est pas triste....et reste entre dames jusqu'au bout. L'homme inconscient qui s'y présenterait serait à coup sûr accueilli par un tir fourni d'objets divers....avant d'être mis impitoyablement en caleçon.

*Depuis 4 ans les femmes du Tholonet perpétuent cette tradition dans la bonne humeur.*



# École maternelle

## Grande section



### Le musée des tapisseries

Après une première visite pour découvrir le musée des tapisseries (fabrication, utilité) et les animaux qui y sont cachés, nous y sommes retournés pour un atelier de peinture.

Nous avons dans un premier temps utilisé différentes formes afin de dessiner les parties du corps de notre animal imaginaire. Ensuite, nous avons colorié celles-ci avec des pastels avant de terminer par de l'encre.



### Marseille Provence 2018

Le 15 février, nous avons participé avec les CM1 et CM2 à l'ouverture de MP2018.

A cette occasion, nous avons présenté les dessins que nous avons réalisés.

Nous avons également récité les « surnoms » que nos parents nous donnent.

### Spectacle de marionnettes

Mardi 27 mars, les élèves de l'école maternelle ont assisté au spectacle de marionnettes donné par la compagnie "Kie faire ailleurs" : un spectacle très poétique fait d'ombres, d'objets, de lumières...

Mona rêve de sortir de sa cour pour aller voir le monde...elle fait alors la connaissance de Sol, qui lui, a traversé le désert et la mer... Naît une belle rencontre qui fait place à l'imagination.

Les petits élèves sages comme des images ont écouté attentivement le récit imagé de ce beau voyage.



# École élémentaire



## Théâtre

Le théâtre offre l'opportunité de se sentir mieux dans son corps, d'exprimer des émotions, de s'adapter aux autres. Maureen Collet enseignante du CE1 et Géraldine Lucat-Mangin enseignante du CE2 l'ont bien compris. Elles ont demandé à Agnès Pétreau, comédienne, auteur interprète et metteur en scène, l'animation des ateliers théâtre. Les enfants ont ainsi amélioré l'expression orale, la mémorisation, la socialisation dans un projet artistique et interdisciplinaire.

Les élèves de CE1 ont présenté une adaptation du conte d'Andersen « Le vilain petit canard », après avoir travaillé sur le thème de la différence en éducation morale et civique. Les élèves de CE2, eux, ont présenté une adaptation des « fables orientales » extraites du recueil « Sagesses et malices de Nasredine » de Jihad Darwiche. Bien sûr, les deux classes ont choisi des thèmes en rapport avec le projet d'école. Félicitations aux enseignantes, à leurs élèves qui ont joué leur rôle à la perfection et se sont comportés comme de véritables acteurs. Merci à la municipalité qui a participé au financement de ce projet.

*Un tonnerre d'applaudissements a salué ces deux pièces remarquables. Bravo !*



## Pavillon noir

Jeudi 25 janvier, les CE2 ont assisté au spectacle de danse "Leuk le lièvre" adapté d'une fable sénégalaise dans le cadre de notre projet d'école sur les Fables.

## Danse contemporaine

Pour la 3<sup>e</sup> année, Marie Fénoglio enseignante de CM1 a mené un projet danse avec ses élèves. Avec l'aide de Sylvie Nabet, professeur de danse contemporaine, elle a entraîné sa classe entière dans le monde merveilleux de la danse. Elle leur a appris à maîtriser l'énergie, le poids, l'espace et la sensation. Auparavant, Marie Fénoglio avait effectué tout un travail de préparation en sciences sur le corps humain et en histoire des arts. Samedi 14 avril, le grand jour de la représentation est enfin arrivé : sur la scène de "l'entrepot" à Venelles, les enfants ont donné une superbe représentation. La municipalité du Tholonet a bien sûr participé à ce beau projet riche et complet.

*Félicitations aux professeurs et aux enfants de CM1*



## Cross

Tous les élèves du groupe scolaire Jean Vincent ont participé à un cross organisé en solidarité avec l'association du Mékong, dont le but est de permettre à des enfants défavorisés d'aller à l'école. Après des semaines de préparation, des plus petits de la maternelle jusqu'aux plus grands de CM2, tous ont couru avec beaucoup de plaisir et d'engouement, sous le contrôle de leurs animateurs sportifs, dans la cour aménagée pour cet événement. Après s'être entraînés pendant plusieurs semaines et avoir reconnu le parcours, chaque groupe a pris le départ, avec le plaisir d'être encouragé par les autres participants, celui d'encourager ses camarades, et bien sûr l'attrait de courir dans un environnement où la nature est présente. Pour conclure ce bel effort collectif, vint la remise des médailles sous les applaudissements de tous.

Merci aux animateurs sportifs pour leur engagement dans la préparation de ce cross, aux participants, aux enseignants, aux ATSEM et à l'association du Mékong.

# Le football club du Tholonet hyper actif ! Rétrospective sur ces derniers mois...



Entre deux matchs avec l'OM, nous avons eu la chance que le joueur Grégory Sertic, joueur de l'OM, vienne entraîner nos joueurs en U15 ; les ados motivés par la venue de Gregory ont fini la saison en beauté.

*Un grand merci à Grégory Sertic.*

## Du côté des U10 et U11

Les U10 U11 remportent  
tous leurs tournois.  
Très belle fin de saison.





## Stage de printemps

Stage de perfectionnement pendant les vacances de printemps avec Hugo Durand et Yves Palmi

Pour clôturer en beauté notre saison footballistique trois équipes U10, U11 et U13 (soit environ 50 personnes, enfants, éducateurs parents) partiront à La Grande Motte en tournois pour un week-end dans un complexe en bord de mer.

## Anniversaire

Nos petits footballeurs fêtent l'anniversaire de leur camarade José. Parents et enfants se régalaient !!!



Joëlle Migner  
Conseillère municipale

# 24 juin - Tirage de la super tombola

À gagner :

- une semaine en club « all inclusive » au ski pour 2 saison hiver 18/19 (7 nuits en appartement Radiana à La Léchères les Bains pour 2/3 personnes) /
- 3 nuits en week-end SPA en Savoie pour 2 personnes
- un super week-end « ciné et musées » à Marseille avec 2 nuits, places de cinéma et musée pour 2 personnes
- Institut Elfes Fée au Clos de la Cause Palette (un massage bien être, une pose ongles complète)
- Salon de Coiffure Savoir F'Hair (une coupe et brushing femme et une coupe et brushing homme)
- repas à la table étoilée des Lodges
- repas à la table de Beaurecueil relais Ste victoire
- boutique-resto Marasino Aix et d'autres
- maillot et short vintage du Brésil (adulte) et des tenues du Barça et de l'OM (enfants)
- lots Hard Rock Café
- des dizaines d'entrées pour parcs d'attraction, musées
- des dizaines de lots BD's
- musique (éditions Cerises et Coquelicots/rtl2/rfm/ France bleu.
- des survêtements, sweats Adidas, Macron, Uhlsport, Sports-tadium
- des invitations VIP's (visite et repas) sur les plus beaux navires de croisières du monde
- des cadeaux des tour opérateurs divers
- panier provençal
- lots de vins de Château Simone / château du Seuil/commanderie de la Bargemonne/ fontaine du clos / lots René Furterer
- 2 cartons de 9 kilos de Haribo.

## Comité de jumelage Eschbronn – Le Tholonet

Cela est maintenant devenu un rituel, la commune du Tholonet a été représentée pour les festivités du Carnaval d'Eschbronn.

Une délégation de 7 personnes du Tholonet s'est rendue à Eschbronn du 8 au 13 février pour assister au carnaval. La présence de la commune jumelle à ces festivités est très appréciée de nos partenaires, qui mesurent ainsi l'intérêt que nous portons à leurs fêtes traditionnelles.

Cette année, nos amis nous avaient demandé que nous leurs préparions un aïoli traditionnel pour l'une des soirées. Une trentaine de convives avaient été conviés et tous se sont régalés. Si le poisson et les légumes – difficilement transportables par le train - avaient été achetés sur place, le rosé, l'huile d'olive et l'aïl avaient été emmenés dans les bagages des participants du marché de Noël au mois de décembre dernier.

Outre les soirées traditionnelles, nos amis nous avaient réservé également une journée dans un établissement thermal à Bad Saulgau où l'eau chargée d'hydrogène sulfuré sort entre 36° et 42° !



Enfin, ils ont tenu à ce que nous prolongions notre séjour de manière à assister au carnaval de Rottweil, la ville la plus proche. Ce carnaval a tellement de succès qu'il faut être sur place dès 7h du matin si on veut avoir une chance de voir le défilé. Cette année, la neige était également au rendez-vous, ce qui nous a valu quelques belles images....mais avec une température inférieure à -10° !

Patrice Ebermeyer,  
Président du Comité de Jumelage

## Les chrétiens de Sainte Victoire



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017, nous avons la joie d'accueillir au presbytère du Tholonet le Père Thierry-François de Vregille.

Ce prêtre apporte un grand soutien au Père Bernard Maitte, administrateur de nos paroisses, pour assurer son ministère. L'église du Tholonet est désormais ouverte chaque jour. Le Père Thierry-François assure les messes de semaine : le mardi à 18h15, le mercredi à 11h, le vendredi à 18h et le samedi à 11h. Il propose également au presbytère, un partage de la parole de Dieu le mercredi à 9h30, sur les textes du dimanche suivant. La messe dominicale assurée par le Père Bernard ou le Père de Vregille, débute à 10h30 (en alternance avec Beaurecueil). Les grands rendez-vous ont eu lieu lors de la Semaine Sainte fin mars, lors de la célébration de Pâques, puis de la journée paroissiale dans la chapelle St Joseph en avril, à l'occasion aussi des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte en mai. 7 enfants, encadrés par le Père Maitte et un groupe de catéchistes, feront leur Première Communion le 17 juin au Tholonet.

*Pour tout renseignement ou si vous souhaitez recevoir par mail la feuille paroissiale mensuelle, rendez-vous (ou contactez) l'accueil de la paroisse à la maison paroissiale, les mercredis et jeudis de 16h à 18h, les vendredis et samedis de 11h à 12h.*

*Tél : 04 42 66 91 62. Adresse mail de la paroisse : [chretiensstevictoire@orange.fr](mailto:chretiensstevictoire@orange.fr) ou le Père Bernard Maitte : [bmaitte@gmail.com](mailto:bmaitte@gmail.com)*

# AGAPE



Les grands à l'école pour le gâteau des rois



Les petits en activité musique

La structure est gérée par l'Association AGAPE, loi 1901, elle se situe au Tholonet, dans les locaux municipaux du Centre Communal de la Petite Enfance.

L'Aquarelle accueille 38 enfants de 3 mois à 4 ans (jusqu'au départ à l'école maternelle) fréquentant la crèche à temps partiel ou à temps plein, dans un lieu accueillant, chaleureux et stimulant.

A travers les activités proposées, nous cherchons à favoriser l'éveil, le développement affectif, psychomoteur, sensoriel et le langage.

Les enfants y trouvent une écoute à leurs besoins, un apprentissage de leur relation à l'autre. En plus des activités quotidiennes, les enfants ont la chance de découvrir des activités spécifiques avec des intervenants extérieurs : musique avec Thierry, la langue des signes avec Alexandra, la baby gym...

Nous faisons la passerelle avec l'école maternelle du Tholonet; les grands de la crèche s'y rendent au fil de l'année lors de spectacles, partage du "gâteau des rois", "chasse aux oeufs" dans notre jardin, matinées de visites de l'école en vue de la rentrée de septembre ...2 fois par semaine, les "grands" se rendent à la bibliothèque de l'école découvrir l'univers du livre avec Saida. Un projet pédagogique vous est présenté lors de votre inscription.

L'équipe est composée d'une Directrice Éducatrice de Jeunes Enfants, d'une Infirmière, d'Auxiliaires de Puéricultures et d'Animatrices ayant des diplômes variés dans le domaine de la Petite enfance, et d'agents polyvalents.

Les tarifs sont établis suivant un barème établi par la CAF, en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Les enfants de la commune du Tholonet sont prioritaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez vous avec la Directrice pour visiter la structure, et pour effectuer les démarches de pré-inscriptions sur la liste d'attente pour une rentrée en cours d'année si des places se libèrent ou pour la rentrée prochaine.

\*ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

# ARCT

## 1<sup>er</sup> février : assemblée générale

Une cinquantaine de personnes présentes ou représentées ont assisté à cette rencontre, animée par le nouveau président Michel Aberlen.

Nombreux projets en perspective, outre la traditionnelle route piétonne 2018 le 9 septembre de 14h à 18h.

L'association prépare déjà pour 2019 les célébrations des soixante ans du classement de la route par A. Malraux.



## État civil

### NAISSANCES

- Tom, fils de Kévin De Mey et d'Anaïs Godde né le 13 novembre 2017.
- Romy, fille de Romain Ventre et de Mirana Raveloson née le 19 novembre 2017.
- Jules, fils de Stéphane Appriou et de Bénédicte Souchal né le 6 décembre 2017.
- Solan, fils de David Toth et de Julia Thorel né le 27 décembre 2017.
- Laura, fille de Fabrice Douillet et de Cécile Tesnier née le 27 décembre 2017.
- Antoine, fils d' Alexandre Leger et d'Estelle Thomas né le 24 janvier.
- Timéo, fils de Léo Saint-Michel et de Johanna Martini né le 1<sup>er</sup> février.
- Lou, fille de Mathieu Cacchia et de Florence Reverdy née le 13 février.
- Emilie, fille de Benjamin Rouvière et de Chloé Darmon née le 12 mars 2018.
- Matthy, fils de Guillaume Magdo et de Léatitia Denis né le 3 mai.

### MARIAGES

- Timothée Fernandes et Katiana Fortuna le 24 août 2017.
- Laurent Calcus et Caroline Brulière le 2 septembre 2017.
- Grégoire Yunta et Nathalie Gaillard le 6 novembre 2017.
- Franck Le Boursicot et Sarah Brochier le 8 novembre 2017.
- Florian Fernandez et Maëva Oudinet le 14 avril 2018.
- Amaury Le Mestre de Pas et Inès Roure le 7 mai 2018.
- Loïc Herbet et Manon Liotard le 19 mai 2018.
- Brynild Vulin et Marie Béchade de Fonroche le 26 mai 2018.

### DÉCÈS

- Claude Grandjean le 8 septembre 2017.
- Jean Cugnardey le 11 novembre 2017.
- Domingos Da Costa Filipe Rodriguez le 30 novembre 2017.
- Martial Venture le 8 décembre 2017.
- Alain Lenfle le 15 décembre 2017.

## Police municipale : petit rappel sur le stationnement

Zones de stationnement à durée limitée, du lundi au samedi de 9h à 19h en dehors des jours fériés et des dimanches (Arrêtés municipaux : 127/2009, 260/2015, 142/2016, 74/2017 et 221/2017)

### Zones limitées à 1h30

Avenue Paul Roubaud.  
Parking de la poste.  
Avenue Aurélien Houchard devant « les terrasses d'Amélia ».  
Avenue Aurélien Houchard, face au restaurant « Ancora ».  
Avenue Paul Julien devant la boulangerie, face au restaurant le « Relais bleu », et devant le bâtiment le « Faubourg ».  
Place de l'Eglise.



### Zones limitées à 4h

Avenue Aurélien Houchard, au droit de la salle Pezet jusqu'à l'intersection avec la rue de Cap de Ville.  
Place Magère, avenue Paul Jullien.

### Pour y stationner

Apposer sur le tableau de bord et de manière visible le disque de stationnement avec l'heure d'arrivée.

### Où se procurer le disque :

grande surface, station-service, Gifi.

### Les différentes infractions au code de la route

Absence de dispositif de contrôle  
Dépassement de durée  
Dispositif mal placé  
Défaut du moyen de contrôle

## Travaux sur l'autoroute A8 du 14 mai à fin juin 2018

### Plus de confort pour les usagers et moins de bruit pour les riverains

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien, VINCI Autoroutes va procéder à la rénovation des chaussées sur 7 km de l'autoroute A8 entre le péage de La Barque et Aix-en-Provence. Pour réaliser ces travaux en toute sécurité et minimiser la gêne à la circulation, cette opération sera uniquement menée de nuit avec des modifications de la circulation. Des itinéraires de déviations seront mis en œuvre au moment des fermetures partielles ou entières de certains échangeurs. Au terme de ce chantier, les utilisateurs de l'autoroute A8 circuleront quotidiennement avec plus de confort et de sécurité.

Les travaux se dérouleront de nuit, en période de moindre trafic, entre 20h et 6h, avec une circulation à double sens sur un seul côté de l'autoroute, limitée à 90 km/h.

Certaines nuits, ces opérations nécessiteront les fermetures :

- des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur n°32 Fuveau en direction de Lyon entre 21h et 5h,
- des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur n°31 Val-Saint-André entre 22h et 5h.



## DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine  
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds  
LE THOLONET

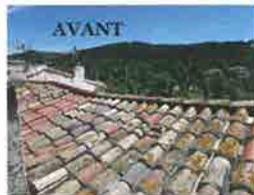


[www.domaine-des-artauds.com](http://www.domaine-des-artauds.com)

## La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde  
Onglerie - Idées cadeaux

Tél : 06 42 84 32 74  
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet 



**LA CAUSE TOITURES**  
RCS 793 926 635

**M. Philippe LEFRANCOIS**

13100 LE THOLONET

**Maître COUVREUR**  
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.  
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.  
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

**04.42.26.16.29 Bur°/06.86.40.10.62**

[LACAUSETOITURES@GMAIL.COM](mailto:LACAUSETOITURES@GMAIL.COM)

MERCI DE ME CONSERVER



ACHAT - VENTE - EXPERTISE

[www.immobiliere-tholonet.com](http://www.immobiliere-tholonet.com)

664, av. Paul Jullien  
Palette- Le Tholonet

**04 42 66 80 43**

*Chateau*  
**HENRI  
BONNAUD**

A.O.C Palette

**DEGUSTATIONS - VISITES - GITE**



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET

Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : [contact@chateau-henri-bonnaud.fr](mailto:contact@chateau-henri-bonnaud.fr)

Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

# ALLO TAXI

**06 03 82 92 28**

Thomas HASBANIAN  
Domaine Chante-Perdrix  
13100 LE THOLONET



**au fil**  
de la Cause Le Journal  
du Tholonet

**Directeur de la publication :** Michel Légier  
**Responsable de la communication :** Claude Carrillo  
**Secrétaire de rédaction :** Carlos Castro

**Comité de rédaction :** Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle, Migner, Carlos Castro.

**Credits Photos :** ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner.

**Imprimerie :** Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.

**Réalisation :** autrement dit / 04 92 33 15 33

N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires

DU 15 AU 17 juin

# La fête du Tholonet



15 juin

20h45 // Représentation théâtrale des 3T à la salle Pezet

16 juin

8h30 // Concours de pêche le long de la Cause

14h // Tournoi sportif

19h // Remise des coupes, apéritif, dîner

22h // Soirée dansante

17 juin

11h // Concert de l'harmonie municipale aixoise

12h15 // Apéritif de clôture de la fête du village

14h // Concours de pétanque

+ D'INFOS : 04 42 90 72 30

